

## 2 questions pour aller plus loin ...

### Un projet photovoltaïque est-il pertinent sur mon exploitation ?

Oui, si j'ai une ou plusieurs toitures orientées au Sud / Sud-Ouest / Sud-Est ou plates. Une surface de 50m<sup>2</sup> suffit pour une petite installation, mais pour une meilleure rentabilité des toitures d'environ 200m<sup>2</sup>, 500m<sup>2</sup> ou plus sont à privilégier.

### Je peux consommer l'électricité produite et réduire ma facture ?

L'électricité produite est toujours consommée au plus proche. Dans le cadre d'une autoconsommation, ma production est donc déduite directement de ma facture d'électricité. Pour que cette opération soit pertinente, plusieurs critères doivent être vérifiés et croisés (la surface disponible, ma consommation et son adéquation avec la production des panneaux photovoltaïques).

### Le territoire couvert par le SOL



**Votre exploitation est située sur l'une de ces communes ? Vous êtes éligible à l'accompagnement ! Demandez votre dossier de candidature : [oceane.lasne@coopawatt.fr](mailto:oceane.lasne@coopawatt.fr)**

Pour avoir un avis technique sur votre projet : [enzo.casnici@rhone.chambagri.fr](mailto:enzo.casnici@rhone.chambagri.fr)

**Pour aller plus loin ..**  
Le centre d'info : [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info)  
Le guide du photovoltaïque : [https://bit.ly/guide\\_PV](https://bit.ly/guide_PV)

**Zéro reste à charge**  
L'accompagnement vous est offert !



## EXPLOITANTS AGRICOLES

### Générez un revenu complémentaire grâce au photovoltaïque !

SYNDICAT DE L'OUEST LYONNAIS

CHAMBRE D'AGRICULTURE RHÔNE

CoopaWatt

Mes partenaires de confiance pour m'orienter et me lancer dans mes démarches.



Un projet porté par



Soutenu par



## Des partenaires de confiance

Grâce au soutien financier du Syndicat de l'Ouest Lyonnais, La Chambre d'Agriculture et CoopaWatt\* mettent à disposition un conseiller pour m'accompagner et m'orienter dans mon projet photovoltaïque (du choix de la solution et des prestataires à la mise en œuvre).

**Je bénéficie ainsi d'une expertise personnalisée, indépendante et totalement gratuite.**



### Gain de temps et efficacité

Je m'oriente plus facilement dans les démarches et j'obtiens une installation sur mesure, adaptée à mes besoins. Je suis maître de mon projet.

### Gain financier

L'installation me permet de maîtriser mes charges énergétiques et de bénéficier d'un revenu complémentaire.

### Et en +

Je contribue à réduire les gaz à effet de serre, cause principale du réchauffement climatique.

## Devenir une exploitation pilote

Dans un premier temps, 6 exploitations pilotes bénéficieront de cet accompagnement. En contrepartie, elles acceptent d'accueillir 1 fois / an des visiteurs sur leur site pour partager leur expérience à d'autres exploitants.

**Pour demander votre dossier de candidature : écrivez à [oceane.lasne@coopawatt.fr](mailto:oceane.lasne@coopawatt.fr) !**

\*CoopaWatt est un accélérateur de la transition énergétique qui accompagne les citoyens et les collectivités dans le développement de projets participatifs de production d'énergie renouvelable en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

## Comment ça marche ?

- 1** Je complète le **formulaire** pour manifester mon intérêt.
- 2** Mon conseiller me recontacte pour affiner mes besoins et **organiser la visite de mon exploitation.**
- 3** **Mon conseiller réalise une étude d'opportunité** pour évaluer la puissance nécessaire, étudier le recordement et proposer un plan d'affaire (sources de financements, chiffre d'affaire attendu, temps de retour sur investissement).
- 4** Je participe au **RDV de restitution de l'étude et d'aide au choix.**

**Date limite de candidature**  
**Vendredi 1er Mars 2024**

## Pour concrétiser le projet, 2 solutions :

### Je finance l'installation et fais réaliser les travaux

Après avoir réalisé une étude d'opportunité, mon conseiller consulte pour moi les installateurs de manière à m'orienter dans le meilleur choix possible. Je bénéficie aussi de ses conseils financiers et juridiques pour réaliser mon projet.

OU

### Je ne souhaite pas financer l'installation ou m'en occuper ? Le solutions du tiers-investissement est faite pour moi !

Après avoir réalisé une étude d'opportunité, mon conseiller consulte pour moi les installateurs de manière à m'orienter dans le meilleur choix possible. Je bénéficie aussi de ses conseils financiers et juridiques pour réaliser mon projet.